

Fiche technique Floorliner™ vapor

État : Février 2021

Description du produit



Floorliner™ vapor

Le Floorliner™ vapor est composé sur sa face inférieure d'un feutre non-tissé hautement résistant, doux au touché et rendu antidérapant grâce au procédé exclusif Opticoat™ et sur sa face supérieure d'un film imperméable à l'eau non glissant mais perméable à la vapeur. Le produit a été mis au point pour protéger les sols et peut-être appliqué sur la plupart des supports fréquemment utilisés. Du fait de la très bonne liaison entre le non-tissé antidérapant (Opticoat™) et le film imperméable, le Floorliner™ vapor offre une stabilité parfaite au sol et une haute protection au travail.

Propriétés caractéristiques

Feutre non tissé (face inférieure)

Polyester

Revêtement sur la face inférieure

Enduit acrylique sensible à la pression

Film (face supérieur)

Polyéthylène perméable à la vapeur

Épaisseur

> 1.8 mm

Couleur

Blanc

Spécifications techniques

Résistance à la traction MD/CD EN ISO 10319

> 3 kN/m / 4 kN/m

Allongement MD/CD EN ISO 10319

80% / 100% (+/- 10%)

Résistance à la perforation dynamique (essai de chute de cône) DIN EN 13433

30 mm (+/- 10%)

Résistance aux dissolvants/liquides

Le produit a été testé afin de déterminer le degré de protection du support couvert et la résistance du Floorliner™ vapor contre l'eau, l'huile moteur, les lubrifiants, les détergents disponibles dans le commerce et des produits du type "WD-40".*

Force d'antiglis (méthode Landolt)

10 N (+/- 10%)

Coefficient de frottement de glissement à sec
DIN ISO 51131:2014-02

>0.45

Coefficient de frottement de glissement humide
DIN ISO 51131:2014-02

>0.35

Perméabilité à la vapeur d'eau DIN ISO 12572

>15g/m²d

Applications



Le Floorliner™ vapor offre une protection de la surface temporaire pour les sols de toute sorte diffusant après la pose. Le produit est facile à découper. Le feutre est facile à nettoyer et est réutilisable, pour autant que le revêtement sur la face inférieure reste intact et exempt de souillures et de poussière. Nous recommandons le produit Solprotec pour les sols avec une teneur en humidité très élevée.

Stockage / avant l'utilisation

Le Floorliner™ vapor doit être stocké dans son emballage d'origine, au sec et à l'abri du gel. Évitez l'exposition aux rayons directs du soleil durant le stockage. Nous conseillons une acclimatation à la température ambiante avant l'emploi.

Instructions d'utilisation

La surface à protéger doit être propre, sèche et exempte d'huiles et de dissolvants. L'antiglis augmente en fonction de la surface de contact entre la face traitée Opticoat™ et le support: plus le support est lisse, plus la force antiglis est élevée. La température de surface idéale lors de l'application sera entre 5° C et 40° C. La force antiglis peut être réduite par des températures plus basses. Nous conseillons pour une application de longue durée de contrôler le produit et le support toutes les 2 à 4 semaines (en fonction de la surface protégée, des conditions environnantes et des sollicitations auxquelles le produit est exposé).*

Les supports doivent présenter une humidité maximale conforme aux DTU de référence

Arrêter le chauffage au sol avant la pose.

Extraire préalablement l'humidité excédentaire au moyen d'appareils appropriés. Recouvrir les surfaces neuves après 72 h au plus tôt.

Température ambiante idéale + 10/25°C,

humidité ambiante admise 50-60%.

Veillez en principe observer les directives / temps d'attente indiqué par le fabricant / temps de séchage du support indiqué par les fournisseurs.

Pour la pose, toujours tenir compte des conditions particulières du domaine d'application.

Pose: Dérouler les rouleaux de façon à ce qu'ils se recouvrent de 10 cm

Informations complémentaires

Le Floorliner™ vapor ne contient pas de composés organiques volatils (COV), sous des conditions normales, aucune protection respiratoire n'est requise. Le Floorliner est un produit écologique. Après l'emploi, il peut être éliminé s'il est pollué normalement (par ex. avec des résidus de peinture et de plâtre) comme les déchets ménagers/résiduels.

(Voir au verso d'autres informations importantes)

*Informations importantes relatives à l'utilisation du produit

La fonction du produit dans une situation d'application spécifique peut être marquée par beaucoup de circonstances que Landolt ne peut pas contrôler et dont seul l'utilisateur a connaissance. En raison de la multitude de facteurs agissant potentiellement, nous conseillons de **faire un test d'application sur une surface d'essai**, sous les conditions originales.

Cela inclut entre autres l'efficacité de la face antiglisse et sa compatibilité avec le support couvert.

Nous recommandons de plus de tester au préalable la résistance contre des dissolvants et liquides non cités plus haut.

Ce produit peut être utilisé dans des véhicules, avions ou autres moyens de transport à l'arrêt uniquement.

Informations importantes relatives à la documentation technique

Les informations, recommandations et autres remarques techniques contenues dans ce document sont basées sur nos tests et expériences internes, que nous considérons fiables, sans pour autant pouvoir assumer une garantie et responsabilité associées. Les données citées sont des valeurs moyennes, obtenues dans nos laboratoires et instituts externes. Des écarts mineurs sont possibles en raison des écarts des moyens de test. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications, sans préavis.

Limitation de la responsabilité / Garantie

Dans la mesure où Landolt n'a pas octroyé une garantie supplémentaire, la garantie de Landolt s'étend uniquement à la conformité de Floorliner™ vapor avec les spécifications du produit, au moment de l'expédition. Par ailleurs, Landolt ne donne aucune autre garantie et décline toute autre exigence découlant d'un procédé ou d'une application. Si le produit ne correspond pas à cette garantie, alors Landolt peut choisir de remplacer le produit ou de rembourser le prix d'achat.

Landolt ne pourra pas être tenue responsable, pour quelque raison juridique que ce soit, de pertes ou dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation et l'application du produit.

Les tribunaux ordinaires au siège de la société (CH 8752 Näfels) sont compétents en matière de tout litige découlant de la relation commerciale avec Landolt. Le droit suisse s'applique.



Fritz Landolt AG
Bahnhofstrasse 35
8752 Näfels -
Switzerland
+41 55 618 51 00

<https://www.landolt.com/fr/solutions-indoor/solutions-protection/>